

# *Délibération du Conseil Municipal*

*Séance du 09 avril 2016*

*Concernant l'approbation du compte de gestion par,  
Monsieur MARCHAND Sébastien  
et Monsieur Marc VECCHIOLI*

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Antoine VINCENTI,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant .....

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré à Poggio d'Oletta le 09 avril 2016

Ont signé au registre des délibérations : LECCIA Jean Marie, POTENTINI Yves, GRAZI François, PAOLI Roxanne, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, DE ZERBI Patrick, GHIRLANDA Eric, LECCIA Yves.

Pour expédition conforme :

*Leccia*  
*Potenti*  
*Grazi*  
*Paoli*  
*David*  
*De Zerbi*  
*Ghirlanda*  
*Leccia*



20239 Département de la Haute-Corse Commune de POGGIO D'OLETTA	Délégation du Conseil Municipal sur le compte administratif Séance du 09/04/2016		Nombre de conseillers en exercice: 11 Nombre de conseillers présents: 10 Nombre de suffrages exprimés: 10

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de M, LECCIA Jean Marie, 1er adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M VINCENTI Antoine, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>Compte administratif principal</b>						
Résultats reportés	22 212,47			136 443,59	22 212,47	136 443,59
Opérations de l'exercice	185 183,25	226 217,23	236 917,46	286 316,98	422 100,71	512 534,21
TOTAUX	207 395,72	226 217,23	236 917,46	422 760,57	444 313,18	648 977,80
Résultats de clôture		18 821,51		185 843,11		204 664,62
Restes à réaliser	107 095,00	92 039,00			107 095,00	92 039,00
TOTAUX CUMULES	314 490,72	318 256,23		185 843,11	314 490,72	504 099,34
RESULTATS DEFINITIFS		3 765,51		185 843,11		189 608,62
<b>Compte annexe pour le service des eaux</b>						
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						



Handwritten signatures in blue ink, including the signature of the Mayor (M. Vincenti) and other council members.

Handwritten signature: Leccia

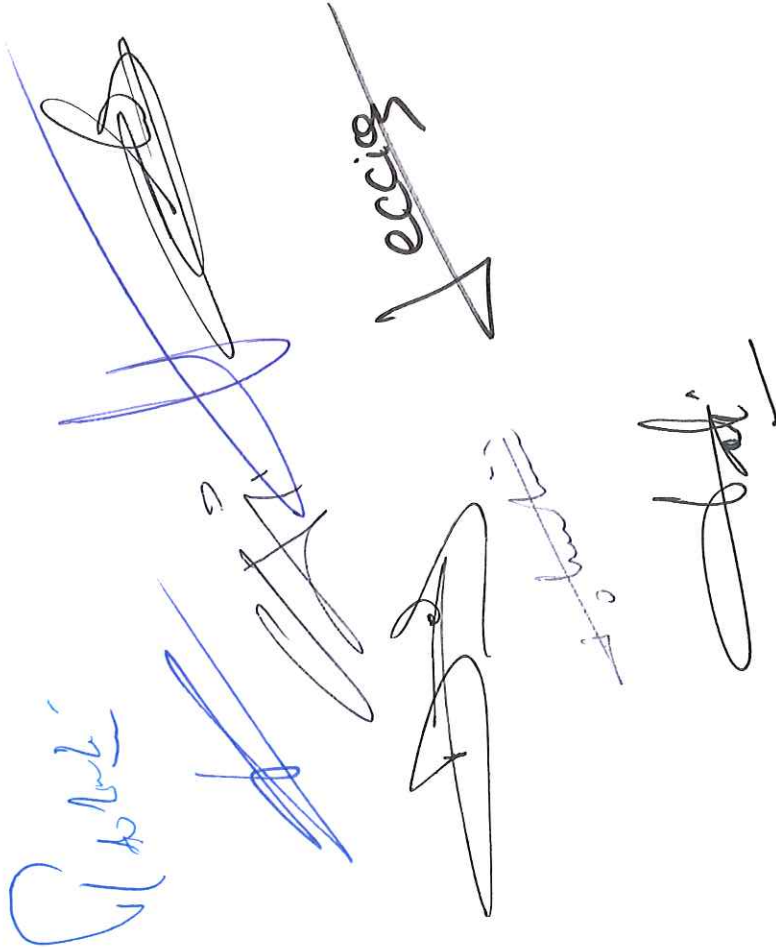


2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations : LECCIA Jean Marie, POTENTINI Yves, GRAZI François, PAOLI Roxanne, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, DE ZERBI Patrick, GHIRLANDA Eric, LECCIA Yves.



20239

Code INSEE

POGGIO D'OLETTA

Commune

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015**

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Antoine VINCENTI, MAIRE.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 185 843,11 €  
- un déficit de fonctionnement de : 0,00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	10
Nombre de suffrages exprimés :	10
VOTES : Contre	0
Pour	10

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	49 399,52 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	136 443,59 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	185 843,11 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	18 821,51 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-15 056,00 €
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E 0,00 €
<b>AFFECTATION = C</b>	=G+H 185 843,11 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0,00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	185 843,11 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0,00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt : \_\_\_\_\_, subvention : \_\_\_\_\_ ou autofinancement : \_\_\_\_\_

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Antoine VINCENTI, MAIRE, compte tenu de la transmission, le 01/04/2016 et de la publication le 09/04/2016.

A Poggio d'Oletta, le 09/04/2016.